ATTESTATION

Je,
soussigné(e)
demeurant
~
déclare n'avoir aucun lien de parenté et n'être ni employeur ni employé(e) de la personne en
cause,
je sais que ce témoignage sera produit devant un tribunal et que tout faux témoignage entraîne
des poursuites pénales,
atteste par la présente que: Habitant defins dix ans sons six
antoires-relais de teléphonie mobile GSM Drange tous
les copropriétaires, à l'enanimite! demandent le démontage defens plusieurs annels, suite à des problèmes d'insomnie, de
défens plusieurs années, suite à des problèmes d'insomnée de
bourdonnements d'éreilles, de migraines Et les riverains But autour, également, con nous dénombrons dépuis deux
ans, une vingtaine de malades décèdés dans les
300 metres tout autour (confirmés par médecin et pharmacien)
Nous attendons avec injutience la fin du contrat de 12 ans
en 2012. Plusieurs personnes ont déménage et les
La technologie avance plus vite que les études scientifiques et le simple bon-sens demanderait le princife de précaution je jeuse personnellement qu' une nouvelle "catastrophe saintaire" est en marche au profit de certains intérêts financiers colossaux Fait à
et le simple bon-sens demanderait le princife de précaution.
Je feuse personnellement qu'une houvelle carashophe surveille ser sanciers colossaux
Fait à , le 5 /0.1 / 20.10
Signature:

Je joins à la présente la photocopie recto verso de ma pièce d'identité.

AUTORISATION

Je,
soussigné(e)
né(e) le . 16. 195. j à
demeurant
profession retroutee (employée de banque)
déclare n'avoir aucun lien de parenté et n'être ni employeur ni employé(e) de la personne en cause,
je sais que cette attestation sera produite devant un tribunal et que tout faux témoignage m'expose à des sanctions pénales,
Je me fermets d'ajouter qu'è ce four 18/07/2010, des que je quitte mon logement (toujours six œutennes-relais sur notre to je dors beaucouf mieux, sans reveils intemfestifs à 2 h_3. et 4 heures du matin. Des que je reviens, alors que je n'y fense plus, les irsomnies reaffaraissent- Valgre plusieurs courriers à Orange, demandant se prendre en charge toutes ces plaintes, Orange ne hous laisse fas cl'autre alternative que d'attendre la fin du bail (aucun dialogue n'est possible) - Nous constatous (ainor que medecin et phormacien riverains) que les maladies s'accrossent (algheimen schlerote en plaques, caucers etc et de nombreux decès sont à signaler. Peut-être, est-ce une coincidence? Je ne le sais face «Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts » (Phrase à écrire ci-dessous, entièrement de votre main):
est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende
le fait d'établir une attentation on un certaficat faisant était de faits matériellement irexacts Fait à
Fait à

ORANGE Unité réseau

EN RECOMMANDE AR

, le 11 Février 2008

Objet: démontage des antennes relais.

Messieurs,

Nous, copropriétaires de l ' immeuble «
à , vous demandons :

» sis rue de

- la rupture du contrat signé le 6 Juillet 2000,
- l' arrêt immédiat des émissions de fréquences,
- le démontage dans les plus brefs délais des antennes relais installées sur le toit de notre immeuble.

Cette démarche est la conséquence de plusieurs faits nouveaux très préoccupants.

- 1 Résultats d'études scientifiques récentes démontrant un effet génotoxique des radiofréquences de la téléphonie mobile.
 - ⇒ Etude « Interphone » parue dans la revue d'épidémiologie et de santé publique en septembre 2007 conduite par les docteurs CARDIS de l'OMS et Martine HOURS, médecin épidémiologiste à l'INRETS, concluant à des risques accrus de neurinomes, gliomes et de méningiomes. Voir sites: www next uh, erq.

méningiomes. Voir sites: www next _up, org

— tribartem com crièrem org

Rapport de bioinitiative démontrant les effets nocifs sur le système
nerveux, les gênes, les protéines du stress et le système immunitaire.

2 - Alors qu' une dizaine de décès dûs à des cancers ou à des maladies dégénératives sont intervenus sur la période 2007-2008 parmi les riverains de l'immeuble, un nombre comparable de cas de cancers en cours de traitement est signalé.

Ces riverains inquiets et soutenus par des professionnels de santé brondillants sont déterminés :

- ⇒ à dénoncer à la DASS leur profonde inquiètude.
- ⇒ à manifester sur notre site.
- 3 De récentes décisions juridiques jettent un doute sérieux sur la validité des contrats signés entre opérateurs et particuliers.

Arrêt rendu le 15/01/2008 par la première chambre de la Cour d' Appel de NIMES.

Le tribunal a prononcé la nullité d' un contrat conclu le 06/012000 entre SFR et M. FOUQUE par application de l' article L121-23 du code de la consommation et par application de l' article 1116 du Code Civil.

4 - Enfin, nous vous rappelons quelques articles de notre contrat.

- ARTICLE VII 2

Chaque partie supportera les conséquences pécuniaires de sa responsabilité propre du fait des dommages et préjudices causés aux tiers dans le cadre ou à l'occasion de ce présent bail.

- ARTICLE VII

Chaque partie fera son affaire personnelle de la souscription de toute police d'assurance qu'elle estimera nécessaire pour couvrir les responsabiltés visées ci-avant et s'engage à informer ses assureurs des dénonciations à recours consentis dans le cadre du présent bail.

La téléphonie mobile ne relève pas juridiquement du service public des télécommunications et nous n' avons pas connaissance d' une quelconque obligation d' assurance sur les risques des champs électromagnétiques.

Vous n' avez jamais pu nous prouver que vous étiez assurés sur ces risques précis des CEM, sauf si vous voulez bien nous communiquer les détails de garantie et d' exclusions de garantie de votre police AXA n° 413 031 809 20.

Les risques CEM sont exclus de tout contrat d'assurances car non réassurables.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions de recevoir, Messieurs, nos sincères salutations.

= robindestoits.org

CHASSIEU

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2008

Antenne relais : « Une catastrophe en terme de santé publique »

Sandrine Wittmann est chercheur en cancérologie à Lyon, au Centre Léon-Bérard. Pour cette Chasselande dont les enfants sont scolarisés à l'école primaire Louis Pradel, l'installation par l'opérateur téléphonique Orange d'une antenne relais serait, selon ses propres termes, « une véritable catastrophe en terme de santé publique ». Entretien.

>> Dans le cadre de votre travail, avez-vous constaté des dommages qui pourraient être liés aux téléphones portables ou aux antennes relais?

Nous constatons depuis dix ans une augmentation significative du nombre de caricers des glandes salivaires, qui ne sont pas protégées par la boîte crânienne lors de l'utilisation du téléphone portable. Ces nouveaux cancers touchent désornais des femmes de plus en plus jeunes. De plus, nous soignons actuellement des jeunes enfants atteints de leucémie qui étaient dans une école de Lyon où des antennes relais ont été démantelées.

>> Y'a-t-il, selon vous, un lien entre les problèmes liés aux téléphones portables et ceux liés aux antennes relais?

Ce sont les mêmes types d'ondes électromagnétiques. L'exposition chronique aux ondes des portables peut casser l'ADN des cellules, et donc provoquer des cancers. Pour les antennes relais, on sait qu'elles permettent l'accumusation des molécules toxiques dans le cerveau, et donc favorisent les maladies d'Alzheimer précoce ainsi que les turneurs du cerveau. Chez les enfants, une augmentation suspecte



Sandrine Wittmann est chasselande et chercheur en cancérologie à Lyon, au Centre Léon-Bérard / Photo Alain Seveyrat

des cas de leucémies est observée.

>> Avons-nous des exemples de sites où des antennes relais auraient causé des dégâts sur la santé humaine? Il y a une enquête en cours à propos de la colline de Fourvière, qui serait la zone la plus polluée par les antennes relais en France. On y a observé entre autres une recrudescence des cas de maux de têtes, de troubles du sommeil ou de la mémoire, mais aussi de pathologies plus lourdes comme le cancer, dont la leucémie. Face à toutes ces observations, le principe de précaution doit être appliqué. Genas et

Audience du 8 mars 2010 devant la Cour d'Appel de Paris c/ Bouygues Telecom

Je soussigné(e)
Autorise Monsieur à produire en justice mon témoignage rédigé en 2006.
Date: , le 5 janvier 2010-
Signature:
Juite defuis 2006: Malgre nos raffels annuels à Orange de démonter nos six antennes relais, Orange nous oppose un refus formel - Done, les décès s'accelérent, ainsi que les maladies degénératives, constatés par médecin et pharmacien environnants. Et malgré toutes les alertes scientifiques dont deux cancerologues parmi beaucoup d'autres: le Brofesseur Belpomme: site internet nur, autac, info voir santé durable fuis électrosensibles et en bas de page: reffort du SiCEM du 16/09/09
Di Sandrine Wittmann dont document joint.
les Gérateurs minimisent les actions virulentes des Associations
et le procès bouggnes/Ecole gerson continue puisques les farents ont fait appel, malgré la baisse évidente de ces préquences, facce à l'école. Les parents souhaitent un démontage total des autennes-relai

Je soussignée,

demeurant

déclare n'avoir aucun lien de parenté et n'être ni employeur, ni employée de la personne en cause

Je sais que ce térnoignage sera produit devant un Tribunal et que tout foux témoignage entraîne des foursuites pénales.

Atteste for la presente:

- J'halite sous six outennés de téléphonie mobile installées le 6 juillet 2000 par Orange (F.T.) pour un boil d'eune durée de 12 ans.

Define cette date, habitants et riverains se plaignent de Maux divers (lettre Mre le Maine jourte du 29/12/04) accompagnée de 200 signatures de riverains

Trois menages ont du déménager (voir lettres jointes de et M:) et une journe informière

143 ans, (face aux A.R: 20 mètres env.) a été hospitalise flusieurs fois gravement malade et vient d'être ofèrée à la tête (confidentiel= peu d'explications). Son chien est aussi très malade... et les "invités" chez elle dorment très mal Je certifie sur l'honneur, que mot-même, je dons très ties mal uniquement dans mon logement et suis réveillée presque chaque heure (insomnie totale entre 2 et 4h.) Personnellement, je suis convainance de la mocivité de cette technologie. Malgré nos demandes à l'unamité du retrait des Antennes à Grange, France Telecom nous répons far avocat Me geptilhonne, que cela est impossible.

tous ces gens malades autour de notre site (de Mombreux concers, une leucemie (avec décès), schlèrose en flagues, demanderaient une étude sanitaire (refusée à ce jour) et feut- être décourriroit-on une l'ause aux effets! Fait à le 14 settembre 2006 é

Le 15 janvier 2005

A l'attention de Madame de Maire de

Chère Madame,

Par la présente nous nous permettons d'attirer votre attention sur les faits suivants :

Nous avons habité plusieurs années au rue de dans un immeuble sur le toit duquel plusieurs antennes de relais téléphoniques ont été placées. Depuis octobre 2004, nous avons déménagé. En trois mois, nous avons constaté que plusieurs maux dont nous souffrions ont totalement disparus, à savoir, maux de tête très fréquents, nervosité, dérèglement hormonaux, troubles du sommeil, notamment chez ma fille, qui a depuis retrouvé un sommeil tout à fait normal. D'une façon générale nous avons retrouvé un état de santé bien meilleur car nous n'avons pas consulté de médecin pour des angines, otites, rhyno. à répétition comme cela était la cas ces dernières années et de façon excessive. Nos défenses immunitaires ne sont plus affaiblies et nous sommes redevenus normalement résistants.

Nous espérons que vous prendrez en considération cette lettre et que vous sentirez concernée par ces problèmes de santé publique en prenant toutes les mesures qui sont en votre pouvoir pour limiter ou contrôler les implantations des opérateurs.

Veuillez, Madame le Maire, recevoir l'expression de notre considération distinguée.

M. et Mme Avenue

Madame Le Maire de MAIRIE

Le 3 janvier 2005

Objet : Etat de santé

Madame Le Maire,

Par ce courrier nous tenons à vous faire part des problèmes de santé que nous avons eus à notre ancien domicile

En effet, nous avons vécu cinq ans au Rue avant d'être contraints de déménager le 1^{er} avril 2004.

Dans les trois dernières années, nous avons vu, peu à peu, notre capital santé se dégrader : troubles importants du sommeil, problèmes de concentration, nervosité, acouphène permanent, problèmes de peau (cicatrisation anormalement longue), problèmes digestifs et perte de poids.

Depuis notre déménagement l'intégralité des critères de santé précédemment cités tendent progressivement à s'estomper. Même notre animal de compagnie, un chat de quatre ans, a retrouvé un état normal.

Ne doutant pas de votre implication dans le domaine de la santé publique sur Bron, veuillez agréer, Madame Le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Mr et Mme

à Madame Guillemot, Maire de

Madame Le Maire,

Nous voudrions de nouveau vous faire part des effets ressentis sur notre santé et celle des membres de notre famille depuis l'installation des antennes de téléphonie mobile implantées sur l'immeuble rue

à

- troubles du sommeil
- maux de tête
- acouphènes
- vertiges
- etc

sans parler des répercussions - pour le moins objectives - sur la réception des images de certains postes de télévision.

D'ailleurs, la société Orange a été amenée à intervenir chez M. et Mme , , Rue pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil. M? est octuellement soigne pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil pour supprimer les perturbations en ajoutant un petit appareil pour supprimer pour suppri

D'autre part, Madame vous a remis les rapports émanant de scientifiques tels J. P Maugier de L'Inserm- Orsay, de R. Santini... De même qu'il existe un ouvrage regroupant les études internationales, rédigé par quatre experts indépendants (votre GSM, votre santé, on vous ment. Ed. Marco Pietteur 2003)

Tous ces documents attestent de la nocivité des ondes émises par les antennes relais pour la santé. C'est pourquoi nous vous sollicitons afin que

vous interveniez dans ce dossier de santé publique en faisant <u>supprimer</u> les antennes situées rue , sachant que des modifications d'émission des ondes seraient incontrôlables par les riverains sur le long terme.

Veuillez agréer, Madame Le Maire, nos salutations distinguées. nous avons en tout 200 signatures environ à votre disfosition -

NOMS

ADRESSES

SIGNATURES